



Mercredi 12 janvier 2011

## **DECLARATION DE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS ET QUILLE SUR LE CHANTIER DE L'EPR A FLAMANVILLE**

Suite à différentes retombées médiatiques diffusées ces derniers jours au sujet de l'EPR de Flamanville, les filiales de Bouygues Construction intervenant sur le chantier tiennent à apporter les précisions suivantes :

**Toutes les personnes travaillant sur le lot génie civil, qu'elles soient ou non salariées des filiales de Bouygues Construction et quelle que soit leur nationalité, sont employées conformément à la législation française. Les contrats passés sur le chantier EPR de Flamanville sont totalement conformes au droit français, tant du point de vue des conditions de travail que des niveaux de salaires.**

Bouygues Travaux Publics et Quille, filiales de Bouygues Construction intervenant sur le chantier de l'EPR de Flamanville, ont effectué un nombre important de recrutements dans la région normande. Ces recrutements ont notamment été réalisés grâce à un "bus de l'emploi" qui a sillonné une vingtaine de communes pour proposer des postes aux demandeurs d'emploi. Cette initiative, menée en partenariat avec EDF, l'ANPE, l'APEC et le Conseil général de la Manche, a permis de recruter puis de former environ 400 personnes dans des métiers variés : maçons-coffreurs, grutiers, menuisiers, conducteurs d'engins, etc.

Bouygues Travaux Publics et Quille ont également sous-traité plusieurs activités à des entreprises possédant une expertise reconnue, en France (Basse-Normandie ou Aquitaine par exemple) et en Europe. Pour le ferrailage, le Groupe n'ayant pas trouvé de compétences en quantité suffisante en France, a lancé une consultation européenne et a retenu une entreprise roumaine reconnue dans son secteur (Elco) et appliquant parfaitement la législation européenne. Sur le chantier de l'EPR, cette entreprise applique scrupuleusement la législation et le droit du travail français.

Enfin, concernant les conditions d'hébergement de certains travailleurs du chantier, les filiales de Bouygues Construction tiennent à rappeler que ce sujet est géré par une association interentreprises (AIE) qui rassemble l'ensemble des entreprises présentes sur le chantier. Bien que ce sujet ne soit donc pas de la seule responsabilité des filiales de Bouygues Construction, celles-ci demeurent particulièrement vigilantes à la bonne qualité de l'hébergement des travailleurs. En tant qu'intervenants majeurs à ce jour sur le chantier, elles restent à l'écoute des demandes d'amélioration qui seraient formulées par les locataires de l'AIE.

Contact presse : 01 30 60 58 68